



MOUTIER.ch

Cœur de Jura

JUIN 2021 N° 59

SOCIÉTÉ - VIE QUOTIDIENNE - POLITIQUE - LOISIRS - JEUX - PORTRAITS

Des commerces qui jouent aux colocataires

PAGES 4-5

Claudine Gerber et Myriam Snetenyak ont pris leur commerce sous le bras et rejoint des locaux de la rue Centrale. Elle en ont profité pour emmener leur petit marché du vendredi qui, s'il n'a pas grandi, se déploie maintenant le samedi matin. Aujourd'hui, elles cherchent à attirer de nouveaux commerçants dans la zone piétonne, quitte à revenir aux horaires précédents. Certains commerçants sont en effet sur d'autres marchés le samedi matin et reviendraient à Moutier le vendredi.

RAY-BAN SANS CORRECTION
AVEC VERRES CORRIGÉS ORIGINAUX
SIMPLE-FOYERS
PROGRESSIFS



-20%

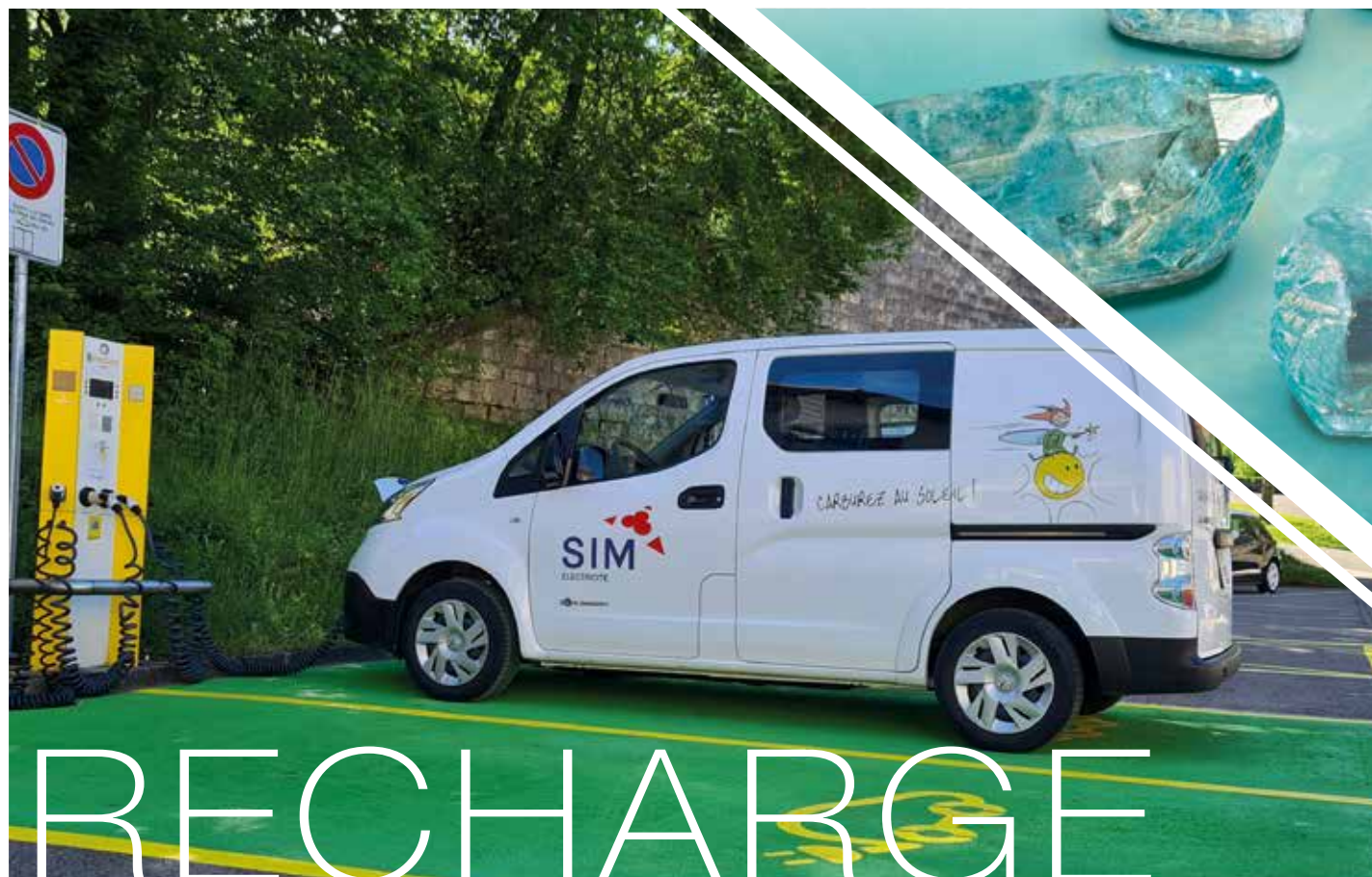
Jusqu'à fin août



nouvelle vision
Kevin Paratte | 2740 Moutier
032 493 28 33 | nouvellevision.ch

Paratte
OPTIQUE SA | TRAMELAN
032 487 54 44 | paratteoptique.ch





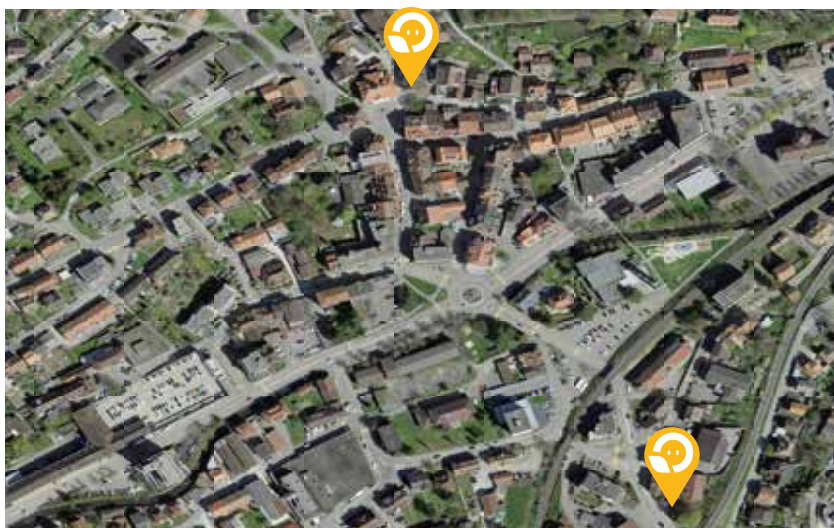
RECHARGE

Découvrez nos bornes pour véhicules électriques

Les bornes sont disponibles :
rue du Viaduc (en face du hangar des pompiers)
Hôtel de Ville (arrière côté Est)

Elles sont alimentées par notre courant TOPAZE.

Les moyens de paiement sont les suivants :
compte evpass, TWINT, SMS, App IOS ou Android, carte de crédit et de débit sans contact ou Apple Pay (NFC).



©CNES, Spot Image, swisstopo, NPOC



L'électricité renouvelable au quotidien

sim.moutier.ch



Ambassadeurs électriques



Chères Prévôtoises, chers Prévôtois,

Besoins fondamentaux par excellence, l'eau et l'électricité sont consommées quotidiennement, à longueur d'année, par nous tous en tant que citoyens, industriels, exploitants agricoles, etc. Les volumes d'eau ainsi que les kilowattheures soutirés sont relevés à intervalles réguliers, par trimestre.

Pour ce faire, une équipe de quatre releveurs, mandatés par la commune, sillonnent la ville de Moutier et les hauteurs qui la surplombent. Munis de leurs fameux «pockets», leur rigoureux travail peut commencer. Discipline, discrétion et entre-gent sont les maîtres mots. Côté de près les consommateurs que nous sommes, ils agissent un peu comme des ambassadeurs pour le compte de l'autorité. Un portrait vous est d'ailleurs proposé dans les pages qui suivent.

Au total, ce ne sont pas moins de 5200 compteurs électriques et 1600 compteurs d'eau qui passent sous

la loupe de nos releveurs. Une fois les chiffres extraits, ils sont ensuite compilés dans une base de données informatisée qui générera la facture finale. Dès lors, celle-ci vous sera acheminée par voie postale ou par voie électronique, selon le choix que vous aurez opéré à ce titre. Même si l'e-facture est davantage usitée, il n'en reste pas moins que la facture papier sera encore utilisable à l'avenir.

Le travail des releveurs ne s'arrête pourtant pas aux factures trimestrielles. À tour de rôle et selon un programme préétabli, ils sont amenés à boucler les relevés de déménagements lorsque, par exemple, un locataire a résilié son contrat de bail. En la circonstance, les mutations liées aux déménagements peuvent être nombreuses, nécessitant une bonne dose de flexibilité chez nos releveurs. La coordination dans la planification des tâches est un atout à la gestion optimale de l'ensemble. C'est donc à un véritable travail d'équipe auquel nous avons à faire. Nous pouvons compter sur

le sérieux des personnes mandatées à cet effet et j'en profite pour les remercier au passage. Puissent-elles encore nous épauler dans cet exercice durant les années à venir, jusqu'à l'introduction définitive du smartmetering.

Car en effet le passage obligatoire mais progressif aux compteurs électriques dits intelligents (80 % de notre parc devra être changé à l'horizon 2028, soit l'équivalent de 4300 compteurs pour la commune de Moutier) réduira, à terme, le volume de travail abattu par nos releveurs.

Pour l'heure, je vous laisse en compagnie de votre magazine préféré, tout en vous souhaitant une agréable lecture. Avec mes amitiés prévôtoises !

Karim Bortolussi
Conseiller municipal



Case postale, 2740 Moutier

Editeur : Ville de Moutier

Editeur délégué : Public.ch Sàrl

Journaliste :
Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité : Syner J SA - Moutier
moutier@syner-j.ch, tél. 032 545 08 09

Conception et réalisation graphique :
Yvan Brahier et Pressor SA

Impression : Pressor SA, Moutier

Distribution : La Poste Suisse

Tirage : 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

Prochaines parutions

25 août 2021

20 octobre 2021

15 décembre 2021

SOMMAIRE

Deux commerçantes en colocation	4-5
La chasse aux compteurs	6-7
Conseil de Ville	9
Agenda	10
Services industriels	11
Collaboration avec l'AJPA	12
Dancez maintenant	13
Il était une fois le Cheval-Blanc	14
Toujours prêts	15
Côté pratique	16
Reposez en paix	17
Jeux	19
Dessins d'enfants	20

CLAUDINE GERBER ET MYRIAM SNETENYAK

« LES DEUX COMMERÇANTES SE SONT RAPPROCHÉES POUR FAIRE UN SORT AUX CHARGES EXCESSIVES DE LEURS ANCIENS LOCAUX. »

Nos deux invitées ont exploité longtemps leur commerce sans pour autant se coller l'une à l'autre. Certes, lorsque Claudine Gerber a quitté les hauts de Moutier pour venir en ville, elle a occupé les locaux qui jouxtaient le kiosque de Myriam Snetenyak. Une proximité qui a duré quelques mois, avant que Myriam traverse la rue de l'Hôtel-de-Ville pour occuper un nouveau commerce. Et puis, comme si cet éloignement était trop difficile à supporter, les deux commerçantes se sont retrouvées dans les locaux de l'ancienne pharmacie Liengme, sans le moindre mur pour les séparer : « Mais attention, précisent-elles en cœur. Nos deux commerces sont totalement indépendants, notre colocation ne vise qu'à économiser dans les charges. » En cette période de Coronavirus, ce n'est pas rien.

Claudine Gerber aime balader son commerce. Le P'tit Mag a ainsi commencé à vivre avec Claudine à Bellevue le 4 janvier 1999. Cette vendeuse de profession a succédé à son beau-frère : « Nous avons une belle clientèle fixe composée surtout de personnes âgées. Nous livrions aussi à domicile – ce que nous faisons toujours – comme nous faisons aussi beaucoup de manifestations. Au fil des années, c'est devenu de plus en plus difficile. Si je n'avais pas eu l'opportunité de venir au centre-ville, j'arrêtais. »

En ville, elle change un peu son fusil d'épaule et propose notamment des produits en vrac : « Mais pas forcément bio, reprend-elle. Le bio ne convient en effet pas au porte-monnaie de tout le monde. Venant d'une famille d'ouvriers, je sais ce que veut dire le mot compter. Il n'est pas nécessaire de faire du bio pour vendre en vrac. D'ailleurs, si j'ai fait ce choix, c'est dans un souci d'innovation avant tout. Je voulais aussi du vrac accessible à tout le monde. Mais le client peut choisir entre bio ou traditionnel. »

Au bout de cinq ans à la rue de la Pré-vôté, faute de pouvoir garder sa place de stockage à l'étage, elle décide de changer d'air. Et là, l'entente avec Myriam, avec qui elle a initié le marché du vendredi soir, s'avère importante.

D'une rue à l'autre

Myriam Snetenyak est entrée dans le commerce bien plus tard. C'est en 2009 qu'elle reprenait le kiosque Arc-en-Ciel situé alors à la rue de l'Hôtel-de-Ville 9. Plus tard, elle déménage à la rue de l'Hôtel-de-Ville 12. Avant, comme dans ses locaux actuels, elle propose l'assortiment typique d'un kiosque. Elle y ajoute la reliure et la photocopie et, bien sûr, les articles cadeaux : « Tout le monde n'a pas d'ordinateur. Le service de photocopies marche donc étonnamment bien. » Mais il y a un hic. Comme sa future colocataire, elle se rend compte que le loyer et les charges sont trop élevés pour un petit kiosque comme le sien.

Colocation

Les nouveaux locaux du P'tit Mag et du kiosque Arc-en-Ciel se trouvent donc en pleine zone piétonne depuis le 1^{er} novembre 2019, dans des locaux moins chers que les précédents : « Et comme nous partageons les charges avec Myriam, l'affaire est encore meilleure. Mais si nous fusionnons les charges et le loyer, nous gardons notre indépendance commerciale. » Myriam ne voit d'ailleurs que des avantages à cette proximité : « Nous avons de nouveaux clients qui n'allaient que dans l'un ou l'autre des commerces et qui fréquentent

désormais les deux magasins, » relève Myriam Snetenyak. Autre conséquence de ce rapprochement, les horaires des deux commerces ont été adaptés, si ce n'est que le kiosque est fermé le lundi et pas le P'tit Mag : « Ceci ne nous pose pas de problème. Mais nous essayons tout de même de choisir les mêmes dates de vacances. »

Affreux Covid

Même si elles déménageaient, les deux commerçantes n'entendaient pas abandonner leur marché (voir ci-contre). Mais voilà, le Covid passait par là et renvoyait le marché à son hibernation. Côté commerces, la situation n'était guère meilleure avec une chute du chiffre d'affaires de l'ordre de 25 % : « J'ai pu compenser un peu avec les livraisons lorsque tout était fermé », se souvient Claudine Gerber. Et de surenchérir ensemble : « Nous avons perdu tous les restaurateurs et toutes les manifestations. »

Claudine Gerber n'est pas forcément de l'avis que la pandémie a mené la clientèle vers les petits commerces : « J'ai plutôt l'impression qu'il y a quand même une psychose et que, quand les gens sortent pour faire leurs achats, ils les font tous au même endroit (cet entretien a eu lieu à la mi-mai, ndlr).

Une tendance qui dure

Myriam Snetenyak ne veut toutefois pas tout mettre sur le dos de la pandémie: «Nous entendons souvent les gens dire qu'il est dommage que tous les petits magasins ferment. Mais ils oublient que ceci ne date pas du Covid.» Et Claudine de surenchérir: «En 1999, il y avait sept petits magasins comme le mien à Moutier. Le Covid n'a fait qu'amplifier la tendance.» Malgré ce discours un brin pessimiste, Claudine et Myriam n'envisagent pas un seul instant de mettre la clé sous la porte. «Si nous avons été chacune de notre côté avec les mêmes charges, je ne sais par contre pas si nous serions encore là. Notre envie de colocation nous a beaucoup aidées.»



Un marché voyageur

Si vous désirez rester ami avec Claudine Gerber, ne lui dites pas qu'avec son marché elle est capable d'inverser le sens de la circulation du centre-ville. Pire que cela, cette mesure n'aura que peu servi puisque le marché du vendredi a suivi ses investigatrices et en a profité pour changer d'horaire. «Au début, il marchait super bien. Et puis, c'est devenu le coin apéro du vendredi soir. Les gens ne venaient plus nécessairement aux commissions mais se disaient qu'ils allaient trouver du monde pour prendre un verre. Commercialement, ce n'était plus intéressant pour nous».

Aujourd'hui, le marché a trouvé sa place dans la zone piétonne et attire sa «grande surface» avec In Terre Action. L'association est en effet bien présente et s'emploie à vendre les produits d'un maraîcher, ceux d'un vigneron ou encore ceux d'un boulanger par exemple. Si le public semble apprécier, les autres vendeurs un peu moins: «Nous avons du mal à attirer d'autres vendeurs, reconnaît Claudine Gerber. Le passage du vendredi au samedi en a gêné certains, occupés ailleurs.» Un changement qui avait pourtant sa raison d'être: «Lorsque le marché avait lieu dans la rue parallèle le vendredi, il s'était transformé en lieu d'apéro où les badauds venaient sans rien acheter», reprend notre interlocutrice. Alors, le marché va se poursuivre jusqu'aux vacances sous sa forme actuelle. Ses investigatrices vont mener une réflexion pour voir s'il ne faudrait pas revenir au vendredi soir pour proposer une large palette d'articles aux Prévôtois. Réponse après les vacances d'été.



Myriam Snetenyak et Claudine Gerber partagent les mêmes locaux de la rue Centrale.

Quatre personnes sillonnent la ville pour la consommation d'eau et d'électricité

La vision des personnes qui parcourent la ville d'immeuble en immeuble pour dénicher les compteurs d'eau et d'électricité afin de recueillir les données nécessaires à la facturation appartiendra au passé dans sept ans (voir ci-dessous). La qualité du travail des quatre releveurs n'est pas en cause. Ils sont simplement rattrapés par une loi fédérale qui impose de nouveaux compteurs. En attendant l'échéance du 1^{er} janvier 2028, ils continuent à parcourir la ville quatre fois par année et, à tour de rôle, sont de piquet pour relever les compteurs lors de déménagements.

Nathalie Poma est l'une des quatre releveurs de compteurs de Moutier. Comme ses collègues, elle est entrée en fonction en juin 2011. Auparavant, les compteurs étaient relevés par les services électriques, deux fois par année. Avec l'engagement des quatre releveurs, la fréquence est passée à quatre fois par année pour satisfaire, notamment, des citoyens peu contents de la fréquence des relevés.

En deux semaines

Pour relever les compteurs du quart de la ville, Nathalie Poma dispose de

deux semaines. À elle de s'organiser pour visiter le plus de compteurs possible, sachant qu'elle est payée aux compteurs relevés: «La première semaine, je peux effectuer la plus grande partie des immeubles. La deuxième semaine, je me rends chez les gens que je n'ai pas trouvés. Parfois, il faut y aller trois, quatre, voire cinq fois. En dernier recours, nous laissons une carte et le consommateur procède lui-même au relevé. Il est pourtant rare que je laisse plus de dix cartes.» Pourtant, la tournée de Nathalie compte 1600 compteurs situés entre la moitié de la rue de la Paix, la rue de l'Est, celle du Levant, de Beauregard,

la rue de Soleure, Sous-Raimeux et le secteur de la gare: «La première semaine, je fais entre onze et treize kilomètres à pied par jour. La deuxième semaine par contre, je vais en voiture, les compteurs à visiter étant bien plus éloignés les uns des autres.»

Expérience nécessaire

Les premières tournées peuvent être assez difficiles, puis vient l'expérience. La releveuse apprend ainsi où sont cachées les clés et emmène avec elle quatre gros trousseaux de clés pour pénétrer dans certains immeubles: «En dix ans, j'ai constaté que les portes de très nombreux immeubles sont désormais fermées à cause des vols. Au début, tu es bien embêtée. Parfois tu sonnes à tous les appartements et il n'y a personne qui répond.

Nous sommes aussi de piquet en alternance durant un mois pour relever les compteurs lors de déménagements. Ce n'est pas forcément évident puisque nous officions dans toute la ville. Parfois, il nous faut beaucoup de temps pour trouver le compteur. Le problème est moindre dans les locatifs que dans les maisons individuelles. Reste que ce sont de grandes tournées puisqu'il nous arrive de traiter cinquante déménagements.»

On cause entre machines

Les releveurs ne doivent pas inscrire les consommations d'électricité dans leur petit carnet. Ils disposent d'un appareil avec une tête de lecture qu'il suffit d'apposer sur le compteur. Ceci ne vaut pas contre pas pour les

Sept ans de relevés

La valse des releveurs de compteurs touche à sa fin. D'ici fin 2027, le service de l'Électricité aura remplacé au moins le 80 % des compteurs actuels par des compteurs intelligents. Ces nouveaux appareils seront capables d'acheminer les données de consommation via le réseau électrique à des concentrateurs installés avec les transformateurs de quartier jusqu'au service informatique, via la fibre optique communale. Il ne sera plus nécessaire de demander aux quatre releveurs d'effectuer leurs quatre tournées annuelles. En effet, même le problème des compteurs d'eau a été résolu avec un transfert par fil ou par radio vers les compteurs électriques qui transmettront aussi ces données une fois par jour.

Le remplacement de ces compteurs, qui a tout de même un coût, n'a pas pour but de mettre les releveurs au chômage. Certes, ces personnes payées aux compteurs visités verront peu à peu leur masse de travail diminuer à partir de 2022, date théorique du début des remplacements. Non, ce changement est dû à la nouvelle loi fédérale sur l'électricité, qui oblige les services électriques à procéder de cette manière. Il semblerait que ce fait permettrait aux usagers de mieux réguler leur consommation. À terme, vous pourrez accéder en temps quasi réel à votre consommation d'électricité via une application. Ces nouveaux compteurs peuvent aussi répondre à des ordres de coupure de pompes à chaleur ou d'électricité par exemple.

le pour relever ricité



Nathalie Poma a défini sa propre organisation pour relever les compteurs.

très vieilles installations où tout doit être fait à la main. «Même s'il est possible de se brancher avec un câble sur certains compteurs d'eau, la plupart du temps j'introduis les données à la main. Le système qui nous permet de nous câbler depuis l'extérieur pour obtenir les consommations d'eau et d'électricité n'est plus posé en raison de la venue prochaine des compteurs intelligents.»

À l'affût

L'accueil des citoyens est différent d'une personne à l'autre: «Certains nouveaux propriétaires souhaiteraient que je téléphone avant de passer, ce qui est impossible. D'autres nous guettent pour qu'on les aide à déplacer un meuble par exemple. Nous

avons aussi quelques trucs pour savoir si une personne est en vacances, ce qui impose la nécessité de procéder à un nouveau passage. Parfois, on est invité à prendre un petit café, ce que je dois le plus souvent refuser. Il y a tout de même des centaines de compteurs qui m'attendent. En fin d'année, il m'est arrivé de recevoir une boîte de chocolats ou en automne de me voir offrir une citrouille. Heureusement que la voiture n'était pas trop loin. D'une manière générale, nous sommes bien reçus. Il faut par contre faire attention aux chiens qui sont parfois moins sympas. En 2016, quand j'ai sonné à une porte, quatre chiens m'ont mordue dans le gras de la cuisse. Pourtant leur propriétaire m'avait dit d'entrer sans problème, ses chiens étant très gentils. Depuis cette

fois-là, chaque fois que j'arrive devant la maison, je téléphone.»

Chasse aux fuites

Heureusement que les fuites ne se produisent pas dans le domaine électrique, ce qui peut être le cas en ce qui concerne l'eau par contre: «En dix ans, j'ai repéré une dizaine de fuites d'eau. Nous avons en effet l'ancien relevé sur l'appareil et lorsqu'il y a une fuite, je vois qu'il y a une très grande différence par rapport aux chiffres précédents. Une fois, chez une dame seule, j'ai constaté qu'elle avait consommé à elle seule 120 m³ d'eau en trois mois. La fuite était là.»



Votre santé au centre de notre attention


Hôpital du Jura bernois

Qualité et Proximité

MARQUEZ VOTRE EMPREINTE DE MANIÈRE DURABLE

L'IMPRIMERIE PRESSOR
PREND SOIN DE LA NATURE
ET DE VOTRE COMMUNICATION



PRESSOR 

Delémont, Moutier
Saïnelégier
vente@pressor.ch | 032 421 19 19

Près de chez vous.

Votre spécialiste



SPART
MENUISERIE

Spart Menuiserie Sàrl
rue de Soleure 32 a, CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59, spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes



Menuiserie
Girardin Stores Sàrl
Réparation / Vente

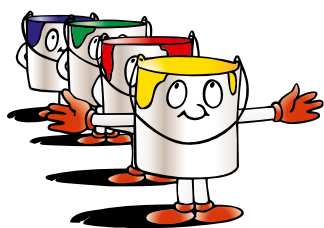
2743 Eschert



Nuno Figueiredo
032/499.96.67

info@girardinstores.ch
www.girardinstores.ch

- ♦ STORES
- ♦ VOLETS
- ♦ MOUSTIQUAIRES
- ♦ STORES TOILES
- ♦ BARRIÈRES
- ♦ PORTES DE GARAGE



André Schaub fils

Entreprise de peinture
Tapisserie
Crépis
Façades ventilées
Plâtrerie

2740 Moutier - 079 274 49 76



PIQUEREZ PEINTURE PLÂTRERIE

Rénovations | Façades | Tapisseries

Clément Piquerez
Chemin du Coteau 4 | 2740 Moutier
078 664 84 49 | info@piquerez-peinture.ch

Nous nous réjouissons de vous accueillir à Moutier CFF

Lundi - Samedi 6.00 – 22.00
Dimanche 7.00 – 21.00

migrolino Moutier, Lucie Membrez
Avenue de la Gare 22, 2740 Moutier

rapide, pratique, frais.

migrolino

Lors de sa séance du 26 avril 2021, le Conseil de Ville :



A ARRÊTÉ:

- à l'unanimité, la modification du Plan de Quartier «Moulin II».

A ACCEPTÉ:

- à l'unanimité, la motion du PDC intitulée: «Climatisation naturelle citadine par plus de végétalisation pour plus de fraîcheur» sous la forme du postulat;

- par 38 voix, la motion du RPJ intitulée: «Aménagement de parcs à vélos fonctionnels»;

- à l'unanimité, la motion de Moutier à Venir relative à la pose d'abris bus sous la forme du postulat.

A PRIS CONNAISSANCE:

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente du PLR pour une solidarité au niveau communal;

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation du PSA intitulée: «Y aurait-il une possibilité de peindre un passage pour piétons pour soutenir la cause LGBTQI + ?».

Chancellerie municipale

Taille des haies le long des routes

Les riverains des routes communales sont priés de procéder à la taille des arbres ou autre végétation, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée et du trottoir.

Les branches qui surplombent la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (soit au-dessus des routes). Cette hauteur

est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public ni cacher la signalisation et la visibilité ne doit en aucun cas être réduite.

Si les présentes directives ne sont pas respectées, une procédure de

rétablissement à l'état conforme à la loi pourrait être lancée.

Pour tous renseignements, merci de contacter le Service de Sécurité au no 032 494 11 29.

Service de Sécurité



Les haies doivent être taillées plusieurs fois par année.



Vendredi 25 juin – Danse

1 DANSE EN VILLE « JE VIENS DE PARTIR »

Devant la Galerie du Passage – 18h et 20h
www.ccpmoutier.ch

Vendredi 2 juillet – Théâtre et marionnettes

2 LE ROSSIGNOL ET L'EMPEREUR

Chantemerle – 19h
www.ccpmoutier.ch

Dimanche 1^{er} août – Fête nationale

3 FÊTE DE LA PISCINE

Piscine
www.moutier.ch

Mercredi 11 août – Santé

4 DON DU SANG

Société'halle – 15h30 à 20h

Samedi 21 août – Sport

5 TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

Piscine – 9h adultes / 13h enfants
www.cttmoutier.ch

Samedi 21 août – Sport

6 JOURNÉE DE SOUTIEN ALTHAUS JUNIOR RALLYE TEAM

Société'halle – Toute la journée



ET AUSSI...

Juillet

3 Danse : Alice Danse,
Chantemerle - 15h30
www.ccpmoutier.ch

Août

18 Tirs obligatoires,
18h à 19h30,
Stand de tir Champoz

**MANIFESTATIONS ORGANISÉES
SOUS RÉSERVE DES MESURES COVID**

**TOUTES LES INFOS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS
SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH**

L'électromobilité a le vent en poupe à Moutier

Recharger son véhicule électrique aux abords de l'Hôtel de Ville à Moutier est désormais possible. Une borne de recharge Smotion d'une puissance de 22 kW a vu le jour juste avant l'arrivée de l'été.

Installée à l'arrière de l'Hôtel de Ville, du côté est, cette dernière est venue compléter l'offre proposée par les SIM en termes de places de recharge pour les voitures électriques. Elle est munie de 2 prises à courant alternatif type 1 et type 2 en fonction du modèle de voiture.

Avec cette offre supplémentaire, les SIM ont dans l'optique de développer le réseau de bornes de la ville afin de faciliter la recharge des véhicules électriques et ainsi suivre l'évolution de la mobilité propre. Il y a désormais non pas deux, mais trois places disponibles pour la recharge de véhicules puisqu'il existe déjà deux places à la Rue du Viaduc depuis 2017.

Moyens de paiement modernes

Pour rappel ces bornes de recharge 100 % suisses sont équipées de systèmes de paiement modernes, grâce à un compte evpass, TWINT, SMS, App IOS ou Android, carte de crédit et de débit sans contact ou Apple pay (NFC).



Les deux places de recharge à la Rue du Viaduc.

Le concept de recharges intelligentes pour voitures électriques est basé sur le fait de recharger son véhicule au moyen de courant renouvelable suisse, ce qui en améliore très nettement le bilan CO₂. Ainsi, toutes les bornes du réseau Smotion fournissent le produit TOPAZE, au prix de 45 ct/kWh.

Alors n'attendez plus ! Passez en ville recharger votre véhicule et profitez-en pour vous adonner à vos occupations favorites.

Services Industriels



La nouvelle borne installée derrière l'Hôtel de Ville

Installez une station de recharge chez vous

Découvrez sur le site internet des SIM sim.moutier.ch sous Particuliers > > Electromobilité la solution de recharge Smotion adaptée à vos besoins. Et n'hésitez pas à demander une offre aux SIM via le formulaire en ligne.

Collaboration pour le bien des canidés

Le Service de Sécurité ne joue pas les précurseurs en collaborant avec l'Association jurassienne de protection des animaux (AJPA). Cette collaboration n'est pas liée au changement d'appartenance cantonale de la ville de Moutier. L'usage du français de même que la proximité du refuge font que le Service de Sécurité a renoncé à travailler avec Orpond sans que ceci ne résulte d'autres difficultés avec l'association bernoise.

Parmi les tâches du Service de Sécurité figure la gestion des chiens « domiciliés » sur le territoire communal. C'est auprès de ce service que le nouveau détenteur d'un chien doit s'annoncer. C'est là qu'il recevra la médaille que son fidèle compagnon devra impérativement porter. Ceci ne le dispensera pas de s'être vu implanter une puce électronique. Conséquence de cette annonce, le détenteur du chien se verra facturer une taxe annuelle de 90 francs. Une jolie somme lorsque l'on sait que cinq cents chiens sont recensés actuellement à Moutier.

Collaboration

Lorsque l'ensemble de ces mesures est respecté, le Service de Sécurité dispose de tous les atouts pour identifier un chien en déshérence. Un lecteur de puce figure en effet dans la dotation du service.

Côté pratique, si vous découvrez un chien qui semble abandonné ou qui dérange, vous pouvez vous adresser au Service de Sécurité de 8 h à 17 h au 032 494 11 29: « Nous intervenons en général pour des chiens qui se sauvent », explique Ana Mendes, responsable du Service de Sécurité. En dehors de cela, les interventions sont rares. De petits rappels à l'ordre doivent être faits quant au ramassage des déjections et l'obligation de tenir les chiens en laisse. « Ce n'est pas forcément le problème du chien, mais celui du maître. »

Chiens perdus

Il existe tout de même des cas où un chien perdu est signalé au service. S'il est pucé, pas de problème. Il suffit d'appeler le propriétaire. Dans le cas contraire, jusqu'à il y a deux ans

encore, le service faisait appel au refuge d'Orpond. Aujourd'hui, rien n'a changé si ce n'est que Moutier collabore depuis le 1^{er} janvier 2020 avec l'AJPA (079 732 09 01): « Le refuge est plus près et donc le temps d'intervention plus court, constate Ana Mendes: « Ce numéro est valable pour tout ce qui concerne l'urgent pour les animaux, précise Claudia Zuber, vice-présidence de l'Association. Il peut bien évidemment être utilisé par tout le monde en cas de besoin. »

La collaboration entre l'AJPA et le Service de Sécurité n'est pas à sens unique. Selon les cas, c'est Mme Zuber qui contacte le service municipal pour lui faire part d'une information, d'autres fois, c'est l'inverse. Parfois,

c'est le Service de Sécurité qui récupère le chien avant de le remettre à l'AJPA.

Un conseiller pour Moutier

En cas de nuisance, le Service de Sécurité ou la police cantonale doivent être avertis, alors que lors de maltraitance, c'est surtout l'AJPA qui doit être avisée. Personne d'autre que ces trois instances ne sont habilitées à intervenir en ville de Moutier. L'AJPA dispose d'ailleurs d'un conseiller en détention animale pour Moutier. C'est lui qui va se rendre compte de la situation sans mentionner le nom de la personne qui l'avertit. Si la négligence ou la maltraitance est avérée, les services peuvent prendre le chien. Mais en aucun cas un citoyen ne peut se saisir de l'animal.



Claudia Zuber et Ana Mendes entourées de Maya et de Mickey qui n'ont rien de chiens perdus.

Hommage et spectacle filmé

Cette année aurait dû être une année marquante pour la Maison de la danse. Cela faisait dix ans que les deux amies qu'étaient Juliane Kouyoumdjian et Mélanie Capelli avaient assouvi une passion commune en fondant leur école de danse. 2021 aurait donc dû être l'année d'un grand spectacle commémorant cet anniversaire. Le Covid repoussait les festivités et, pire que cela, l'Association se trouvait confrontée au décès de Juliane. Alors, même si un spectacle en public n'est pas encore possible, un spectacle filmé sera monté pour fêter la Maison de la danse et se souvenir de l'une de ses fondatrices.

Au départ, c'est l'histoire d'une petite dizaine de copines passionnées par la danse qui décident de se retrouver pour danser chez l'une ou l'autre, puis de monter un spectacle. Méladanse, née en 2004, se produit à plusieurs reprises dans la région. Suite à ces spectacles, Juliane Kouyoumdjian et Mélanie Capelli décident de monter la Maison de la danse. Une association à but non lucratif qui vise à offrir tout ce que propose une école de danse pour le plaisir de partager leur passion. L'école n'a pas l'objectif de fabriquer des danseuses étoiles mais celui d'apprendre les bases et le plaisir de la danse aux élèves. Reste que si les responsables découvrent des talents parmi leurs élèves, elles leur proposent de se rendre dans une autre école plus académique.

Diplômés

La Maison de la danse privilégie le plaisir de danser en proposant des cours financièrement accessibles à tous. Même si l'association ne nourrit pas de but lucratif, ses enseignants jouissent tous d'une formation J+S au minimum. De quoi garantir une certaine progression des élèves.

Les cours ont débuté en septembre 2011 et ont tout de suite rencontré un grand succès. Depuis 2014, la Maison de la danse occupe ses propres locaux dans l'ancienne Pétermann. C'est aussi le début d'une certaine professionnalisation dans un espace voué et adapté à la danse.

Treize groupes

Aujourd'hui, sept professeurs encadrent les quelque 170 élèves âgés de quatre à septante-deux ans. Il va de soi que tous ces élèves ne dansent pas ensemble. Ainsi, treize groupes réunissent les élèves par âges ou par niveau. Parmi une multitude de filles, cinq garçons prennent plaisir à découvrir la danse. En plus des groupes d'enfants, la Maison de la danse compte encore deux groupes d'ados et de jeunes adultes, trois groupes d'adultes et un de retraités. La moitié des habitués de la Maison de la danse sont des enfants.

La formule fonctionne plutôt bien avec des élèves qui continuent même arrivés à l'âge adulte. Le succès de la Maison de la danse est aussi marqué par l'existence d'une liste d'attente, tant chez les enfants que chez les

adultes. L'association n'entend en effet pas jouer la carte de la croissance à tout prix. La volonté de maintenir le plaisir au premier rang en plus de certaines prescriptions légales expliquent le maintien des groupes à une taille raisonnable et le refus actuel de créer de nouveaux groupes. De plus, la création d'une chorégraphie amenant du plaisir à tous les participants est plus facile avec un groupe un peu plus petit mais comptant quand même de douze à quatorze danseurs.

Vive la vidéo

La Maison de la danse organise normalement un spectacle par année en alternant enfants et adultes. Covid oblige, le spectacle de 2020 n'a pas eu lieu et, cette année, tous les élèves danseront fin juin, mais sans public. Une tâche encore plus difficile que les autres années. De par le nombre de chorégraphies, mais aussi par le fait que les adultes n'ont recommencé les cours qu'après Pâques. Le spectacle, qui aura lieu à Chantemerle, sera tout de même filmé et un DVD publié. L'association espère tout de même faire une petite manifestation en septembre pour son anniversaire et la sortie du DVD.

Intégration

L'association ne se fait pas de soucis pour son avenir. Mais elle se montre prévoyante en essayant d'intégrer ses élèves à l'association. Ainsi, l'une des premières élèves enseigne désormais au sein de l'association. C'est ainsi que l'association continuera à vivre après ses fondatrices.



Un masque pour danser. C'est la triste réalité d'aujourd'hui.

Hôtel-restaurant du Cheval-Blanc



Hôtel- restaurant du Cheval-Blanc en 1917. On y aperçoit un cheval noir au milieu d'un rassemblement.

L'hôtel du Cheval-Blanc à Moutier, situé à la rue Centrale No. 52, est réputé de longue date dans la Prévôté. Le bâtiment date du XVI^{ème} siècle et s'érige aux abords de la route Principale, laquelle est désignée «route de Berne à Bâle», qui traversait alors le centre du village. Ce bâtiment est l'un des plus anciens témoins architecturaux de la localité, rendu célèbre par la visite de Johann Wolfgang Goethe qui y logea le 3 octobre 1779, après avoir quitté l'Allemagne le 12 septembre de la même année dans le but de réaliser un «périple touristique» en Suisse en compagnie de deux autres voyageurs de marque.

Selon les écrits de l'époque, «l'Hostellerie du Cheval-Blanc» était tenue par l'aubergiste Jean-Jacques Gauche, authentique bourgeois du lieu qui, comme à son habitude, s'empresse de traiter ses hôtes avec les meilleurs égards. Ce dernier a coutume de considérer avec courtoisie les voyageurs qui lui font le plaisir de franchir la porte de son établissement et de leur procurer, selon ses devoirs d'hospitalité, une table et un gîte.

Nous pensons aisément que ce n'est pas tous les jours que notre aubergiste reçoit des visiteurs de marque, quand bien même le Prévôtois ignore dans un premier temps l'identité illustre de l'écrivain. Sa surprise est grande lorsqu'il apprend un peu plus tard que ce voyageur venu d'Allemagne s'avère être en vérité un poète et philosophe célèbre.

Si le nom de Goethe lui est étranger, Jean-Jacques Gauche pressent bien la particularité de cette visite lorsqu'il prend connaissance des patronymes portés par les compagnons de celui-ci : le duc Charles-Auguste de Weimar et un certain Von Wedel qui assurait la fonction de maître des eaux et forêts pour une région qui n'est pas précisée dans les sources à disposition.

Une plaque commémorative, apposée ultérieurement et encore visible sur le bâtiment actuel, fait cas de cet

événement bien connu des habitants de la Prévôté.

Dès le XVIII^{ème} siècle, le Cheval-Blanc prend la fonction de relais postal, tout en restant un lieu d'accueil et de restauration. Les diligences parcourant les trajets de Bâle à Berne et inversement font systématiquement halte devant l'hôtel. Les attelages, leurs cochers ainsi que les passagers peuvent ainsi s'y reposer, s'y abreuver ou encore s'y sustenter avant de poursuivre le trajet.

La famille Moll, d'origine biennoise, réside dans l'immeuble depuis les années 1830. Le premier propriétaire avéré de l'établissement se prénomme Albert et fonctionne en qualité d'administrateur des postes, dont le bureau se situe directement sur place.

Pour l'anecdote, précisons encore que ce propriétaire aubergiste et postier s'illustre lors de la guerre du Sonderbund en tant que capitaine d'artillerie. Il y démontre ses prédispositions de fin tacticien artiller, attributions qui participent alors directement à déterminer l'issue du conflit qui se déroule à Gisikon, le 24 novembre 1847. En ce lieu, l'armée fédérale marchant sur Lucerne rencontre les troupes du Sonderbund. S'engage alors une bataille qui dure près de six heures, suite à laquelle Albert, ayant fait ses preuves, accéda au grade de major.

Le portrait du patriarche est par ailleurs brossé par son propre fils, également prénommé Albert, ingénieur de l'École polytechnique et inventeur de différentes machines fonctionnant à la vapeur, grâce à la force hydraulique ou encore par les principes complexes de la mécanique. Ce dernier exécute notamment une vue du centre de Moutier en 1863 et conservée au Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier. On y perçoit clairement l'église Saint-Pierre, détruite en 1873, dont le sous-sol révéla alors des sarcophages attribuables à la première période monastique du lieu, officiellement attestée au VII^e siècle.

Anecdote parue dans le journal du Jura de septembre 1881 au sujet du Cheval-Blanc à Moutier :

«Dans la nuit du 28 au 29 septembre 1881, la diligence de Bâle à Berne par la vallée de la Birse a versé dans le voisinage de Delémont et plusieurs voyageurs assez grièvement blessés ont dû interrompre leur voyage.

La nuit suivante, un incendie, activé par la violence du vent, a détruit à Moutier l'hôtel du Cheval-Blanc où se trouve le bureau des postes.

Le propriétaire est le major Moll, le brave commandant de la batterie biennoise, qui s'est distingué à Gisikon en 1847. Il était en même temps directeur du bureau de poste.

Lorsque la voiture de Berne-Bâle a passé, il n'y avait nulle trace de feu, et lorsque celle de Bâle-Berne est arrivée devant le bureau, le feu et la fumée étaient déjà si forts qu'il a été impossible de retirer le paquet de Moutier.»

Michel Jobin, Musée du Tour automatique et d'Histoire

Toujours prêts, bien sûr

Comme leurs camarades d'autres lieux du monde entier, les scouts du groupe Perceval de Moutier sont toujours prêts. Si, en Prévôté comme ailleurs, le mouvement vit des hauts et des bas, il est aujourd'hui dans une phase ascendante. Nous avons profité de ce fait pour rencontrer Mirko Dell'Anna, le chef qui est à la tête du groupe prévôtois et qui envisage de prendre un brin de recul, lui qui figure parmi les scouts depuis 1999.

A l'armée, il est capitaine. Même si les deux «institutions» ne sont pas liées, le grade militaire démontre que la formation reçue chez les scouts peut aider à diriger des hommes. Le scoutisme n'a par contre pas pour but de préparer au service militaire: «Le chef de groupe peut être comparé au directeur technique au foot, explique Mirko Dell'Anna. Chez les scouts, c'est lui qui s'occupe de ceux qui entraînent. J'ai des adjoints et j'ai des liens avec les chefs d'unité qui s'occupent des enfants.»

Trois devises

Les scouts offrent une vraie école de vie. Les enfants suivent une progression, passant par les louveteaux, entre huit et douze ans, aux éclaireurs, de douze à seize ans, aux raiders de seize à dix-huit ans pour devenir ensuite chefs ou former le clan. Au fil de la progression les devises changent aussi, passant «De notre mieux» pour la meute, à «Toujours prêts» pour la troupe, pour en finir avec «Servir» pour le clan. Au total, ce sont 84 jeunes qui sont recensés chez les scouts Perceval, faisant d'eux le plus grand groupe de l'association régionale composée du canton du Jura et de la partie francophone du canton de Berne. Une nouveauté, puisque l'effectif ne comprenait qu'une cinquantaine de scouts il y a une quinzaine d'années.

Ouverts à tous

Les scouts sont non confessionnels et sont ouverts à tous, filles ou garçons. Pas question pour autant de mélanger les genres au sein des sizaines chez les petits ou au sein des patrouilles chez les plus grands.



L'«Etat major» des scouts Perceval. Accroupis de g. à dr., Gélinothe / Christelle Yerly, Fouine / Mirko Dell'Anna, Serval / Anouk Pözner, Loriot / Philémon Léchat. Debout de g. à dr.: Galago / Maël Barth, Grizzli / Matteo Ceragioli, Chevreuil / Camille Tissot, Oreillard / Arnaud Maître, Impala / Surya Brambilla, Chat / Mirko Russo, Faucon / Valentin Kropf.

L'enfant de huit ans commencera par apprendre à vivre en communauté dans de petits groupes au sein de la meute. Il développe ensuite la solidarité, la technique avec par exemple l'utilisation des nœuds pour faire des trépieds ou la manière d'allumer un feu. Le tout se fait dans le jeu. Là déjà, ce sont les plus vieux qui s'occupent des plus jeunes. Lors du grand camp d'été, chaque sizaine vit ainsi en autonomie à un moment donné.

Responsables

Le louveteau devenu éclaireur, il passe de plus grand qui commande au plus jeune de son groupe. Il aura tout de même plus de responsabilités. C'est au sein de la patrouille qu'est géré le budget pour faire vivre le groupe en raid, des finances améliorées par le travail des éclaireurs. En un mot comme en

cent, le scoutisme donne beaucoup de responsabilités aux ados. «Et cela donne des jeunes débrouilles et démerdes» affirme Mirko Dell'Anna.

Des camps

Les scouts ne sont pas toujours ensemble. Les activités ont lieu une fois toutes les deux ou trois semaines, le samedi après-midi. Les plus jeunes effectuent aussi quatre à cinq camps d'un ou deux jours dans l'année. Pour les plus vieux ados, on peut arriver à neuf camps de deux à quatre jours et un camp d'été de deux semaines. A ceci s'ajoute un camp en groupe où, une fois par année, toutes les unités se retrouvent et font des activités ensemble. De quoi nourrir de fort belle manière l'album de souvenirs d'une jeunesse que nul n'oubliera.

Numéros d'urgence

Police	117
Pompiers	118
Ambulance	144
Hôpital de Moutier	032 494 39 43
Médecin de service en cas d'urgence	0900 93 11 11
Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34
La Main tendue	143
SOS Futures mamans	032 422 26 26
Ligne d'aide pour les enfants et les jeunes	147
REGA	1414
Intoxication	145
Service de piquet des Services industriels (eau-électricité)	032 494 12 22
Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740

Pharmacies de service Services de nuit et de dimanche

Dimanches et jours fériés
de 10h à 12h et de 18h30 à 19h

Centre Migros 058 878 20 70

• 26 juin - 2 juillet • 17 - 23 juillet • 7 - 13 août • 21 - 27 août

Centre Coop 058 878 27 50

• 23 - 25 juin • 10 - 16 juillet • 24 - 30 juillet • 14 - 20 août

Pharmacie GARE 032 493 32 02

• 3 - 9 juillet • 31 juillet - 6 août

MOUTIER

Cœur de Jura

www.moutier.ch

Municipalité de Moutier

Vacances d'été: Fermeture des guichets l'après-midi

Le Conseil municipal informe la population que
les guichets de l'administration
communale à la Rue de l'Hôtel-de-Ville 1 et 2
seront fermés tous les après-midi du

lundi 19 juillet 2021

au vendredi 6 août 2021.

Il n'y aura pas de permanence téléphonique
durant cette période les après-midi.

Conseil municipal

Pensez aux Bons prévotois du CAP!



En vente
à la Commune
de Moutier,
Caisse municipale

Un lieu de repos universel

Parmi les particularités du cimetière de Moutier, la présence de sa chapelle n'est pas la moins importante. Cette chapelle est un ancien site carolingien et constitue donc le plus ancien témoignage architectural du passé de Moutier. À ce titre, nombreux sont les visiteurs qui viennent admirer les fresques du XI^e siècle. Une découverte ouverte à tous comme l'est le séjour en ce lieu pour ceux qui ont quitté ce monde.



Le cimetière de Moutier est ouvert à tous.

Le cimetière de Moutier n'est pas ouvert aux seuls Prévôtois ou aux personnes décédées sur le territoire communal. Le Service des Inhumations regroupe en effet les communes de Moutier, Perrefitte, Belprahon et Roches, de même que les paroisses catholiques, protestantes et réformées allemandes. Les ressortissants de ces communes peuvent donc aussi être enterrés à Moutier, comme toutes les personnes qui le souhaitent d'ailleurs : « Nous n'avons aucune restriction quant au domicile des personnes que nous recevons au cimetière », confirme Daniel Jabas, président du Conseil d'administration du Service des Inhumations depuis 2005.

Stable

La pandémie de la Covid n'a pas joué un rôle déterminant sur le nombre de décès enregistrés. Alors que les statistiques de 2019 en recensaient 96, ils sont tout de même montés à 107 en 2020 : « Nous disposons de trois cellules à la morgue, explique Daniel Jabas. Lors de toute la période Covid, il n'y a

qu'une fois où nous aurions pu avoir besoin d'une quatrième place. Nous aurions pu alors mettre une personne en bas. Nous n'avons pas eu de problème non plus quant au nombre de personnes venues assister à une cérémonie. Nous n'avons jamais dépassé trente personnes. »

Le nombre de personnes enterrées dans leur cercueil est en constante diminution avec neuf enterrements en 2020, contre 32 dépôts de cendres, 26 dépôts de cendres dans le Jardin du Souvenir et 41 urnes qui n'ont pas été déposées, soit quinze de plus que l'année précédente.

Même avec cette légère hausse, le cimetière ne manque pas de place grâce aussi au nombre de personnes demandant à être reçues au Jardin du Souvenir.

Une certaine routine

Pour permettre au cimetière de Chalière d'être toujours aussi agréable à regarder, le Service des Inhumations

emploie une personne à plein temps, François Bon. Il est chargé de l'entretien général et... de sonner les cloches lors des décès. C'est aussi lui qui réaménage le cimetière lorsque de la place doit être trouvée : « Nous disposons de suffisamment de place pour les prochaines années, ceci même si la tendance devait revenir à l'enterrement de cercueils. Mais même sans que ceci soit nécessaire, nous allons bientôt niveler un secteur où se trouvent des tombes des années 1980. La plupart des tombes de cette zone ne sont plus entretenues.

De toute manière, une tombe est maintenue trente ans au minimum. Par contre, si un membre d'un couple venait à être enterré dans la même tombe que son conjoint, le risque que la tombe soit nivelée après moins de trente ans pour le dernier arrivant est bien réel. Dans la pratique, la durée de maintien des tombes est pourtant souvent supérieure à trente ans. Par contre, il n'est pas question de la prolonger ou de transférer des tombes. La paix des morts doit être respectée. »

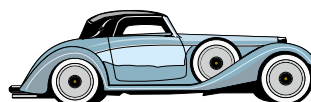


Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral
Rue de Soleure 42 – 2740 Moutier
T 032 493 11 06
www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE

LA CUISINE · MENUISERIE
OSTORERO
2740 MOUTIER ostorero.ch

032 493 38 18



Garage du Coteau
Pierre-Yves Hostettler

Chemin des Pommiers 10 Tél / fax : 032 493 44 75
2740 Moutier Natel : 079 409 54 76

achat, vente
et réparations
toutes marques.



kropf
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE **groupe e**

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

2740 MOUTIER

Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch - www.triangle.stopgo.ch



**Le meilleur moyen d'être
lu et vu par 100 %
des Prévôtois**

ICI,

synerJ
agence média

personne ne manquera votre annonce !

032 545 08 08, delemont@syner-j.ch | 032 545 08 09, moutier@syner-j.ch
032 545 08 10, porrentruy@syner-j.ch

MOTS-FLÉCHÉS

Définition du mot à découvrir grâce aux cases numérotées :

MANTEAU DE GAUCHO

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

BÂTIR IL A BON PIED BON CŒIL	EXPLOITE PASSEREAU	SERVICE EN OR ORATEUR GREC	CHIFFONNÉ IL FUT MIS EN RÉSERVE	NULLITÉ SALLE DE BAINS	FILS DE FAMILLE
5					
BOIS DE SOURCIER MAGISTRAT					ELLE REND INCOR- RUPTIBLE
			LE PESSI- MISTE N'EN A PLUS GAI		
VOIE D'EAU TERRE À POTS				NOTE PHASE ASTRALE	2 PRÉCÈDE LE PAS PETIT IF
		JUSTE SORTI JEU DE TABLIER			
N'EST PLUS TENDRE S'IL EST MÛR	RÉGLEMEN- TAIRE HOLLAN- DAIS		3	MOYEN- NANT QUELLE TRUFFE !	PRÉSUMÉS
		TÉMOIN ANONYME SITUATION		D'UN BEIGE TIRANT SUR LE GRIS ARGON	4
EXTRAIT PRIS DANS UN LIVRE			DONT LE LIT EST VIDE SANS MOTIFS		ELLE EST BORNÉE PAGE
	TERME FAMILIER MOURIR EN FIN		BAR- BOUILLEUR DE MARINE SEMBLES	6	
DÉESSE ROMAINE SECTAIRE			SE PREND POUR UN CAMÉLÉON		
					ILS ÉVITENT LES DÉVIA- TIONS

LES DOMINOS

Qu'ils soient à l'horizontale, à la verticale ou même inversés, tous les dominos doivent trouver leur place dans la grille.

7	7	5	8
6	4	7	8
8	7	4	7
4	5	5	5
7	8	6	6

4	5	7	4
8	8	8	6
7	5	5	7
5	4	7	8
6	6	7	7

Solutions des jeux sur : www.moutier.ch/magazine



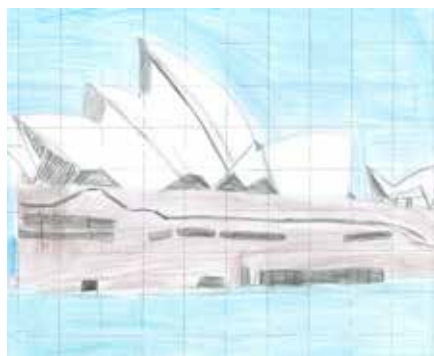
École du Clos
Classe de 5^e Harmos
Enseignant: Raphaël Aubry

Thème:
« Les monuments célèbres »

Alexis



Andreas



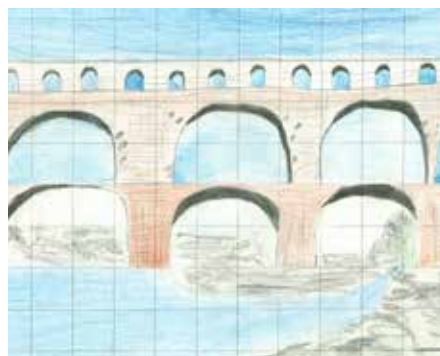
Lena



Angelo



Asmaa



Luca

